

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 17 Mai 2022

Le mardi 17.05.2022, à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 10.05.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Absents : M. LOQUET Pierre, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. MARTINET Florent.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 49-2022.

Ressources humaines.

Modification du tableau des effectifs.

Suite à l'avis favorable du CTP en date du 10 mai 2022,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

I/ Suppression de postes :

Suite au départ de 5 agents (mutation, retraite, démission ...),

-de supprimer les postes suivants au 1^{er} juin 2022 :

- 1 poste d'Agent de Maîtrise TC,
- 2 postes d'ATSEM Principal 2^{ème} classe TNC 26.5/35,
- 1 poste d'ATSEM Principal 2^{ème} classe TNC 28/35,
- 1 poste d'adjoint d'animation TNC 24/35.

II/ Au titre d'un changement (diminution) de temps de travail au 1^{er} juillet 2022 :

Vu la demande de l'agent en date du 18 avril 2022,

-de supprimer au 1^{er} juillet 2022, un poste d'Adjoint technique Principal 2^{ème} classe TNC (25/35).

-de créer au 1^{er} juillet 2022, un poste d'Adjoint technique Principal 2^{ème} classe TNC (18/35).

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

